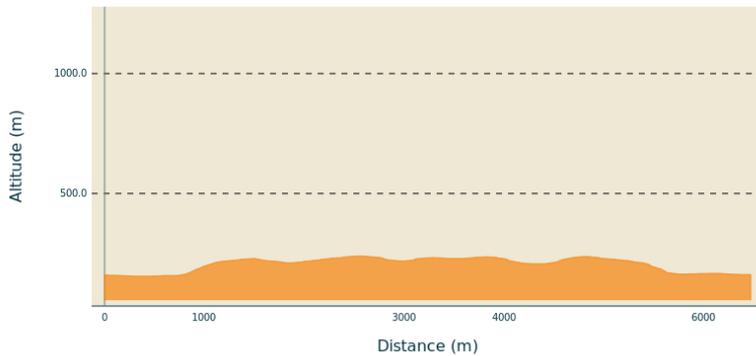


# Rosières, le sentier des vignes

Pays Beaume Drobie - ROSIÈRES

## Profil altimétrique



Altitude min 155 m Altitude max 239 m

## Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.5 km

Dénivelé positif : 156 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Viticulture

## Itinéraire

**Départ** : Place du Chatus, Rosières

**Arrivée** : Place du Chatus, Rosières

**Balisage** : PR

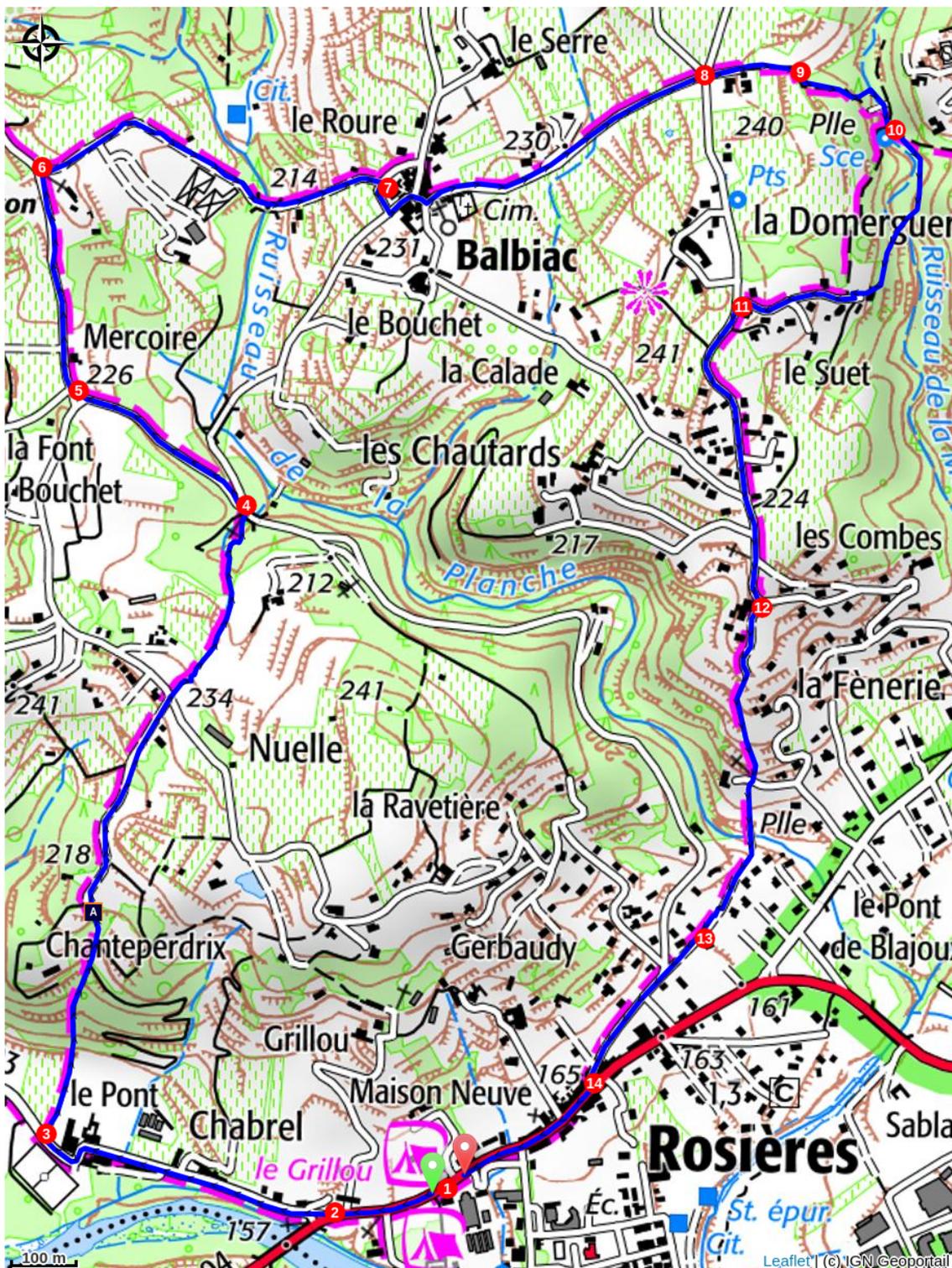
Communes : 1. ROSIÈRES

1. Traverser la route qui longe la place sur laquelle se situe le départ du sentier. Prendre à gauche la route en direction de Joyeuse,
2. Avant le pont, prendre à droite sur la route de Vernon et poursuivre jusqu'à Le Pont.
3. Suivre ensuite la direction « Croix de Bonneton 1.9km, Vernon 5.3km » par une piste qui passe entre les vignes avant d'entrer dans un sous-bois de chênes verts. Continuer à monter puis prendre à droite une piste puis un sentier. Continuer tout droit jusqu'à une route goudronnée.
4. Prendre à gauche, puis encore à gauche dans l'épingle à cheveux qui suit. Continuer sur la route jusqu'à une maison, puis jusqu'au carrefour.
5. Prendre alors la direction de la Crotte et continuez jusqu'à la Croix de Bonneton.
6. A la Croix, prendre la direction «Rosières 4.1km» en suivant une vigne. Au bout de la vigne, prendre la piste à droite jusqu'au hameau de Balbiac.
7. Dans le hameau prendre à gauche, puis à droite, traverser la place du hameau et continuer sur une route goudronnée qui longe le cimetière.
8. Plus loin, à l'intersection, continuer tout droit. Poursuivre en passant devant le domaine de Grangeon.
9. Lorsque la piste oblique à gauche, prendre le sentier à droite. Bien suivre le balisage jusqu'à Augnac.
10. A Augnac, prendre la direction «Rosières 2.2km» par un chemin en sous-bois qui longe le ruisseau, puis le traverse, avant de remonter jusqu'à une maison. Continuer par la route qui arrive à la maison.
11. Au carrefour suivant, prendre à gauche et suivre la route jusqu'à la Fènerie.
12. Quitter ensuite la route à droite après les maisons. Quitter ce chemin dans une boucle sur votre gauche pour prendre un sentier qui descend à droite. Recouper une piste qui conduit à une maison et continuer

en face. Le sentier se transforme en chemin, qui traverse un ruisseau sur un petit pont. Remonter en face par le chemin qui conduit jusqu'à un carrefour avec une petite route goudronnée.

13. Prendre cette route qui conduit jusqu'à Rosières.

14. Enfin, prendre la rue principale jusqu'à votre point de départ.



### Comment venir ?

#### Accès routier

Des Vans (16 km) rejoindre Joyeuse (1,5 km) par la D104, puis continuer jusqu'à Rosières.

#### Parking conseillé

Place du Chatus, Rosières

 **Lieux de renseignement**

**Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche**

[contact@cevennes-ardeche.com](mailto:contact@cevennes-ardeche.com)

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>